

Travailleurs et travailleuses de 70 ans et +

Postes Canada a pris la décision de vous rappeler pour savoir si vous souhaitez, <u>sur une</u> base volontaire, revenir au travail.



Nous nous opposons <u>fermement</u> à cette position pour les raisons suivantes :

- La situation est loin d'être stable dans le Grand Montréal.
- À la Section locale de Montréal, le nombre de personnes infectées a plus de doublé dans la dernière semaine.
- Nous avons encore **beaucoup à apprendre** sur ce **virus** et sa **transmission**.
- Il n'existe encore <u>aucun vaccin</u>, ni <u>médicament efficace</u> pour l'instant.

Selon les données recueillies par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), en date du 10 mai 2020, plus de 90% des décès reliés à la COVID-19 touchent le groupe des gens ayant plus de 70 ans.



C'est donc de dire que sur 3000 décès au Québec, 2700 étaient des personnes de 70 ans et plus.



Nous n'avons aucun doute que le confinement est difficile et qu'il a des répercussions sur vous. Par contre, il y a des ressources disponibles; vous pouvez contacter **Carole Robidoux au 514-593-3953, poste 234** pour en savoir plus.

Sachez que si vous souffrez d'isolement, vous n'êtes pas seul(e) et nous pouvons vous aider.

<u>Si vous décidez de rester à la maison, l'employeur continuera de vous payer en quarantaine à 100% de votre salaire.</u>

Si vous êtes revenu(e) au travail et que vous souhaitez retourner à la maison, il n'est pas trop tard.

Si l'isolement et la détresse peuvent passer avec de l'aide, la mort elle, ne passe qu'une seule fois.

Alain Robitaille

Président, STTP – Section locale de Montréal AR/mhg sepb-574

Montréal, le 12 mai 2020/071